

Sur les Principes d'une Codification de la Terminologie anatomique et morphologique relative aux Insectes et quelques Questions annexes de Nomenclature

Travail présenté au 10^e Congrès International d'Entomologie, Montréal 1956

Par CLAUDE DUPUIS

Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris

En étudiant la terminologie des genitalia des Hétéroptères (DUPUIS, 1955) et en relisant les épreuves du remarquable „Glossary“ de S. L. TUXEN (1956), j'ai pu constater que la plupart des auteurs usent pour désigner les diverses structures et organes des insectes, de noms choisis plus ou moins arbitrairement:

Il en résulte les inconvénients suivants:

- création de néologismes superflus, ou insuffisamment définis, ou appliqués à des structures mineures qu'il ne semblerait pas utile de nommer;
- abondance, dans des langues diverses autant que dans chaque langue, de synonymes (qui désignent la même structure d'un ordre à l'autre ou même dans un seul ordre) et d'homonymes (désignant des structures fort différentes);
- existence de noms grammaticalement ou étymologiquement incorrects ou de traduction difficile, ou exagérément longs;
- emploi de termes tout à fait impropres à désigner la structure considérée.

Existe-t-il des moyens de remédier à ces imperfections — dont l'énoncé ne semble nullement limitatif?

On pourrait, évidemment, envisager une nomenclature strictement uniforme, établie par l'un des recours suivants:

- a) argument d'autorité (les noms de tel auteur feraient seuls foi);
- b) vocabulaire-type (tels les *Nomina anatomica* en anatomie humaine: cf. HIS, 1895);
- c) ensemble de règles rigoureuses (telles les Règles Internationales de la Nomenclature Zoologique).

En fait, chacune de ces solutions est illusoire:

- a) l'argument d'autorité, vu son caractère anti-scientifique, ne présente aucune chance de succès;

- b) l'établissement d'un vocabulaire-type, outre qu'il exigerait un travail considérable, n'apporte aucune garantie d'unanimité¹⁾;
- c) le recours à des règles réputées strictes — et d'établissement non moins laborieux — recèle trop de possibilités de procédure²⁾.

Il convient donc de s'assigner des objectifs d'ambitions plus mesurées et, à défaut de rechercher une nomenclature idéale, d'améliorer celle qui existe en la débarrassant de ses termes nuisibles, inutiles ou inutilisables.

La solution pour parvenir à cette épuration et à cette simplification me paraît l'adoption plus ou moins tacite de principes simples et nuancés, tenant compte des usages autant que des priorités et aussi soucieux du respect des valeurs nationales que d'universalité.

De tels principes viseraient moins à modifier, par formalisme pur, ce qui existe de valable, qu'à guider les anatomistes et morphologistes dans la création toujours peu souhaitable de néologismes, et, surtout, dans le prudent travail de révision progressive qui constitue le vrai progrès en matière de terminologie.

M'inspirant des difficultés rencontrées dans l'élaboration de mon lexique des genitalia d'Hétéroptères (op. cit.), je présente ci-après, à titre de pure suggestion, un certain nombre de propositions en ce sens.

Je sépare totalement, dès l'abord, les problèmes de fond (domaine d'application des principes et recherche du nom le plus approprié à une structure), des problèmes de forme, ou plus précisément de traduction, c'est à dire, de la ou des langues de la nomenclature.

Plusieurs de mes propositions ne devraient pas rencontrer d'opposition majeure, car elles ne font que transposer, dans le domaine anatomique, certaines pratiques de la nomenclature taxonomique familières aux entomologistes.

I. Domaine d'application des principes de la nomenclature anatomo- morphologique des insectes

- (1) — Les principes envisagés devraient s'appliquer à tous organes et structures internes (anatomie) et externes (morphologie) des représentants de la classe *Hexapoda* (*Insecta* s. str., incl. *Collembola* et *Protura*) tant vivants que fossiles, sous tous leurs états et dans les deux sexes.
- (2) — 1°) Le système de nomenclature anatomo-morphologique des insectes serait indépendant de tous les autres systèmes de nomenclature et notamment:

¹⁾ Les *Nomina anatomica* ont suscité bien des polémiques; leur révision, qui était déjà à l'ordre du jour 15 ans après leur publication (cf. H. TRIEPEL, 1910), a abouti, lors du VI^e Congrès International d'Anatomie (Paris 1955), à une nouvelle liste, et à la reconnaissance de fait des noms nationaux qui devraient être „conformed as closely as possible“ aux noms latins officiels (cf. G. W. CORNER, 1955).

²⁾ C'est ce qu'a montré le précédent des Règles Internationales de Nomenclature Zoologique et les décisions, parfois contradictoires, des récents Congrès Internationaux de Zoologie de Paris (1948) et de Copenhague (1953), en vue de leur révision.

α) de ceux établis pour la taxonomie des animaux, végétaux, bactéries et virus;

β) de ceux appliqués aux monstres, tant animaux que végétaux¹⁾, et aux mutations.

2°) Par suite, un nom de structure ou d'organe, soit simple, soit composé de deux noms, ne pourrait être exclu de la nomenclature anatomo-morphologique pour la seule raison qu'il coïncide avec un nom ou un binôme utilisé dans un autre système.

Ex. — Les noms latins de structures: Apodemus, Capsula, Fibula, Mesosoma, Metamera, Phallosoma, Pileus, Ponticulus, Saccus, Squama, Styloides, Vagina, Vesica, Vulva, ect. . . . qui sont aussi des noms de genres d'animaux, demeurent valables en anatomo — morphologie.

3°) Toutefois, un nom de structure ou d'organe *d'insecte* devrait être rejeté en cas d'identité avec un nom de genre *d'insecte*, ce, afin d'éviter qu'une structure puisse porter éventuellement le même nom que l'organisme ou elle s'observe²⁾.

Ex. — Theca, nom d'un genre de Coléoptères, n'est pas utilisable en anatomo-morphologie des Insectes.

4°) On éviterait, en tout état de cause, de former des noms de structures ou d'organes rappelant ceux usités dans d'autres systèmes de nomenclature.

(3) — 1°) De même que les Règles de la Nomenclature Zoologique (art. 1) posent l'indépendance de cette nomenclature et de celle des botanistes, de même les nomenclatures anatomo-morphologiques des insectes et des autres animaux devraient être indépendantes.

2°) Par suite, un nom de structure ou d'organe *d'insecte* ne pourrait être exclu de la nomenclature pour identité avec les noms de structure des autres animaux.

Ex. — Tous les noms tels que fémur, tibia, tarse, etc..., empruntés à la morphologie des vertébrés, demeurent parfaitement valables en entomologie.

3°) Néanmoins, étant donnée la grande unité morphologique du phylum *Arthropoda*, on ne pourrait faire usage, pour les insectes, de termes employés par priorité dans d'autres classes de ce phylum, qu'autant que les termes considérés aient une acception commune.

4°) On éviterait, en tout état de cause de faire usage, avec une acception entomologique propre, de termes déjà employés pour des structures d'autres groupes et de créer des néologismes, pour des structures d'insectes parfaitement comparables et déjà nommées chez d'autres animaux, spécialement chez des Arthropodes.

¹⁾ ... de même que la nomenclature taxonomique est indépendante de la terminologie utilisée en tératologie (cf. HEMMING, 1950, pp. 363—364).

²⁾ Il ne serait pas superflu que les Règles de Nomenclature Zoologique précisent qu'on évitera de former des noms taxonomiques rappelant des noms de structures et d'organes.

- (4) — Toute structure ou organe ne relèverait pas indistinctement des principes envisagés :

1°) De même que les noms de groupes taxonomiques de rang plus élevé que la famille ne relèvent pas des Règles de Nomenclature Zoologique¹⁾, parce que peu nombreux et sinon unanimement acceptés, du moins sans trop de synonymes, de même ne semble-t-il pas nécessaire de poser des principes relatifs aux noms des structures fondamentales (tête, thorax, . . .), des grands appareils et systèmes (système nerveux) ou des grands ensembles organiques (partie ectodermique des voies génitales ♀♀, etc. . .).

2°) De même que les dénominations d'unités taxonomiques de rang moins élevé que la sous-espèce ne peuvent dépendre des règles applicables aux espèces²⁾ parce que ces unités sont trop variables ou de signification fort différente³⁾, de même ne semble-t-il pas souhaitable d'attribuer obligatoirement un nom à chaque type de diversification d'une organe fort variable; les noms éventuels de telles diversifications devraient être considérés comme de simples expressions littéraires, descriptives, non coordonnées au reste de la nomenclature anatomo-morphologique, c'est à dire n'entrant en ligne de compte ni comme homonymes, ni dans les appréciations de priorité.

3°) Il conviendrait évidemment d'éviter de donner aux structures visées en 1°) et 2°) des noms déjà employés ailleurs aussi bien que d'employer en nomenclature anatomo-morphologique les expressions les concernant.

II. Noms de référence

A. Noms caducs⁴⁾

- (5) — 1°) Il semble que l'on pourrait considérer comme désuets les noms utilisés par les précurseurs; leur nombre limité et leur inadaptation

¹⁾ . . . du moins des Règles encore en vigueur. Les „décisions . . .“ du 14e Congrès International de Zoologie prévoient en effet l'introduction, dans les Règles révisées, d'une procédure pour établir une „Official list of Names in the Order/Class-group in Zoology“ et une „Official list of Names in the Phylum-group in Zoology“. (cf. HEMMING, 1953, pp. 38—43.).

²⁾ C'est ainsi qu'en a jugé — à mon avis sagement — la Commission Internationale de Nomenclature Zoologique (cf. HEMMING, 1950, pp. 81—96); cette matière — d'une définition d'ailleurs difficile — doit faire l'objet d'un article additionnel dans les Règles révisées .

³⁾ Ces points sont évoqués avec leurs conséquences nomenclatoriales par ROONWAL (1954) et MADER (1944) (ce dernier auteur formule en outre diverses observations judicieuses à l'encontre du formalisme en matière de nomenclature taxonomique).

⁴⁾ Dans les Règles de la Nomenclature Zoologique, l'adjectif „caduc“ s'applique à des noms qui entrent cependant en ligne de compte comme synonymes, homonymes, et dans la recherche des priorités. Les noms envisagés ici comme caducs représentent plutôt les homologues des noms „non-linnéens“ en taxonomie, car, à divers degrés, ils doivent perdre leur importance même comme synonymes et homonymes.

aux conceptions anatomo-morphologiques modernes ne justifient pas une recherche des priorités illimitée dans le passé.

2°) De même que la Nomenclature Zoologique (art. 26 des Règles) a pour point de départ l'année 1758 (Xe édition du *Systema naturae* de LINNÉ), de même la nomenclature anatomo-morphologique des insectes pourrait-elle partir d'une date donnée (1800, 1820) ou de l'ouvrage d'un grand classique (LATREILLE, AUDOUIN); voire, pourrait-on, à l'exemple des botanistes¹⁾ fixer le point de départ à des auteurs différents, choisis en fonction de l'importance de leur contribution à l'étude de tel ou tel appareil ou organe fondamental.

3°) La seule possibilité de réemploi d'un nom désuet serait qu'il s'applique à une structure autrement innommée, qu'il n'en existe aucun homonyme en usage depuis la date de départ de la nomenclature et qu'il ne soit pas trop long; de tels nomina rediviva ne seraient considérés comme valables qu'à partir de la date de leur réemploi accompagné d'une définition moderne.

- (6) — 1°) Il y aurait avantage à éviter, en quelque langue que ce soit, les noms trop longs et à ne retenir, aux fins anatomo-morphologiques que les substantifs et les groupes deux mots (substantif + adjectif ou substantif + génitif)²⁾; afin que la commodité offerte par les noms composés ne serve pas de dérogation à ce principe, ces noms (notamment ceux d'origine grecque ou allemands) compteraient pour autant de mots qu'il en entre dans leur composition moins un (ex. Phallotheca, bien que composé de deux mots compterait pour un seul); la terminologie anatomo-morphologique ainsi indifféremment uni- ou binominale³⁾ pourrait, en un certain sens, devenir trinominale, par l'adjonction de désignations métamériques et des mots „mâle“ et „femelle“, „droit“ et „gauche“, „larvaire“ et „imaginal“, ne comptant pas dans l'appréciation de la longueur des Noms; par contre, les désignations de position (supérieur, inférieur, antérieur, postérieur, dorsal, ventral, latéral, thoracique, abdominal, premier, deuxième, etc. ... et leurs équivalents dans les diverses langues) feraient partie des noms qu'elles contribuent à allonger.

2°) Les noms trop longs seraient exclus de tout emploi et réemploi, tant comme homonymes que synonymes et exclus des considérations de priorité; dans le cas où ils s'appliqueraient à une structure autrement innommée, celle-ci devrait recevoir un nom nouveau.

1) ... et même de la Nomenclature Zoologique, puisque la Commission Internationale a recommandé une dérogation à l'article 26 des Règles en faveur des noms prélinnéens d'araignées de CLERK (1757) (cf. HEMMING, 1950, pp. 274—277, 315—319, 665).

2) On éviterait à l'avenir les génitifs formés sur des noms de personnes, pour les raisons données par HIS (1895 p. 18) et aussi parce que les „organes de Untel“ ne sont tout au plus que les „organes selon Untel“.

3) L'adoption indifféremment — et sur un pied d'égalité — des désignations uniet binominales coupe court à toute discussion entre les tenants de l'un ou de l'autre système.

- (7) — 1°) Seraient considérés comme *nomina nuda*, les noms forgés *in abstracto*, sur schémas théoriques, par des auteurs plus soucieux de la cohérence verbale d'un système nomenclatorial que de l'application précise de la nomenclature à des objets réels, noms qui n'auraient été appliqués à des objets réels par aucun auteur subséquent.
- 2°) Seraient considérés comme *nomina dubia*, les noms dont l'acception n'est déterminable ni d'après la description de référence, ni d'après un matériel-type correspondant à celui de cette description.
- 3°) Les *nomina nuda* et *nomina dubia* compteraient dans l'appréciation des homonymes et priorités; l'homonyme d'un *nomen nudum* ou d'un *nomen dubium* ne pourrait être valable que si son acception n'allait pas à l'encontre de celle que l'on peut tenter de reconnaître pour le *nomen nudum* ou le *nomen dubium*; on déconseillerait de redonner vie aux *nomina nuda* ou aux *nomina dubia*, sauf à agir avec la plus grande prudence et seulement pour éviter la création de néologismes.
- (8) — La prise en considération d'un nom ne tombant pas sous le coup des principes (5) à (7) ne devrait, en aucun cas, être affectée par les éléments suivants:
- 1°) La langue, quelle qu'elle soit, en laquelle il a été publié;
- 2°) le caractère plus ou moins sommaire de sa définition (une „indication“, pourvu qu'elle ne laisse place à aucun doute, pourrait suffire à valider un nom);
- 3°) la plus ou moins grande rigueur de méthode ou d'information ayant présidé à sa création;
- 4°) sa correction étymologique ou grammaticale;
- 5°) son appropriation descriptive ou autre (en effet „die Namen sollen bloÙe Erinnerungszeichen sein, und nicht den Anspruch auf Beschreibungen oder auf speculative Interpretationen erheben“ — Hrs 1895 p. 16);
- 6°) le rang taxonomique plus ou moins élevé de l'unité systématique à laquelle il fut originellement appliqué.
- (9) — Néanmoins, étant donné qu'il pourrait y avoir lieu, en pratique, (notamment pour la sélection du nom de référence parmi les noms pris en considération) d'accorder quelque préséance à certains éléments de cette sorte, et que, d'autre part, toute règle de forme ne doit pas pour autant négliger le fond, il serait recommandé, lors de la création de noms nouveaux et, d'une façon plus générale, dans tout travail anatomo-morphologique:
- 1°) d'user d'une langue accessible à la majorité des entomologistes, ou du moins de résumer dans une telle langue l'essentiel du travail et notamment ses novations en matière terminologique;

- 2°) de s'abstenir scrupuleusement de proposer des noms qui risquent d'avoir le caractère de *nomina nuda* ou de *nomina dubia*¹⁾;
- 3°) de donner non seulement des définitions et des figures claires, complètes, précises et différentielles, mais aussi l'indication de l'unité taxonomique (espèce, genre, famille, etc. ...) où se rencontre typiquement la structure étudiée;
- 4°) de s'entourer de toutes garanties méthodologiques et spécialement documentaires (recours obligatoire à la fois aux travaux originaux, à ceux des auteurs étrangers et aux auteurs anciens classiques);
- 5°) de veiller — en quelque langue que ce soit — à la correction étymologique et grammaticale de la nomenclature, et de donner l'étymologie des noms nouveaux, ainsi que leur genre (masculin, neutre, féminin) et nombre (singulier, pluriel);
- 6°) d'éviter la création de termes faisant allusion trop précise à une forme étroitement déterminée ou à une fonction (réelle ou hypothétique) et de préférer les termes plus généraux de position ou d'origine, dans la seule mesure où il n'y a pas d'équivoque;
- 7°) de procéder à un minimum d'enquête comparative pour préciser les groupes où se rencontre la structure étudiée, et les variations qu'elle y présente.

B. De l'acception des noms de structures et d'organes

- (10) — 1°) Tout nom de structure, nouveau ou non, utilisé par un auteur à une date donnée, reçoit, du fait de cette publication, une acception nouvelle ou non, que l'on devrait s'efforcer de connaître d'après le travail original, et non d'après ses commentaires subséquents, (fussent-ils de l'auteur lui-même), encore moins d'après l'acception des homonymes.
- 2°) A défaut d'assez de précision chez l'auteur en question, le recours à la structure-type, dans l'unité taxonomique où elle a été décrite ou étudiée par cet auteur, devrait seul faire foi pour établir l'acception du nom.
- 3°) L'acception originale d'un nom pourrait être précisée par un auteur subséquent (qui devrait alors l'indiquer); elle ne devrait jamais être modifiée.
- 4°) Exceptionnellement, on pourrait admettre des acceptions d'un sens plus large ou plus restrictif (que l'on indiquerait clairement s. l. ou s. str.), mais cette pratique ne serait admise qu'afin d'éviter la création de néologismes de nécessité douteuse.

¹⁾ On transposera avec profit au plan anatomo-morphologique (structures douteuses ou mal comprises) les conseils de prudence et de pondération formulés par C. EMERY (1912) sur le plan taxonomique (espèces douteuses et formes de valeur insuffisamment établie).

C. Homonymes et synonymes

- (11) — Deux ou plusieurs noms de structures ou d'organes, **considérés du point de vue de leur forme** idiomatique et grammaticale, seraient reconnus **homonymes**, du point de vue de la nomenclature anatomo-morphologique des insectes lorsqu'ils sont „homologues“ d'une langue à l'autre ou dans la même langue, c'est à dire, ont la même étymologie et ne diffèrent entre eux que par des variantes alphabétiques ou orthographiques secondaires, notamment de transcription, de désinence ou d'inflexion¹⁾. Les formes singulières et plurielles d'un même mot sont toujours homonymes.
- (12) — Deux ou plusieurs noms de structures ou d'organes, **considérés quant au fond**, c'est à dire du point de vue de l'acception anatomo-morphologique qu'ils impliquent, sont reconnus **synonymes** lorsqu'ils désignent, sans équivoque, des structures ou organes identiques, c'est à dire possèdent tous une seule et même acception, que ce soit dans un même ordre ou dans des ordres différents, dans l'un ou dans les deux sexes, chez un ou chez plusieurs stades ontogénétiques.

D. Règles de validité

- (13) — 1°) Ainsi qu'en Nomenclature Zoologique (cf. HEMMING, 1950 p. 130), les deux principes fondamentaux d'homonymie et de priorité devraient être coordonnés dans la recherche des noms valables; par suite;
- 2°) parmi les noms homonymes, seuls ceux synonymes du plus ancien d'entre eux (c'est à dire conformes à son acception) seraient à prendre en considération pour la sélection du nom de référence; tous ceux non conformes à cette acception (y compris les formes plurielles d'acception distincte des formes singulières ou vice-versa) seraient exclus de cette prise en considération et de tout réemploi, qu'il s'agisse d'homonymes créés par inadvertance ou, a fortiori, résultant d'erreur grave d'interprétation;
- 3°) parmi les noms synonymes, seuls seraient à prendre en considération pour la sélection du nom de référence, ceux qui ne possèdent pas d'homonymes antérieurs, d'acception différente et prioritaire.

¹⁾ Je précise bien qu'il s'agit d'homonymes „du point de vue de la nomenclature anatomo-morphologique des insectes“, car c'est une homonymie fort large qui s'entend ici, puisqu'elle déborde le cadre d'une langue donnée et même d'un alphabet donné, ainsi qu'on en jugera d'après les exemples suivants: sont homonymes: Phallus (lat.) et Fallo (ital.); Gonoporus externus (lat.) et Gonopore externe (fr.); Gonapophyse, Gonopophyse (fr.), Gonapophysis, Gonapophyses (angl.), Gonapophysen (allemand) et tous les mots en alphabets slaves transcrits de mots en alphabets latins (ex. les mots russes: plevrit, sklerit, korium ...).

E. Du nom de référence et de sa sélection

(14) — 1°) On conviendrait de reconnaître à chaque structure ou organe un nom et un seul propre à le désigner de façon typique; ce nom, attribuable à un auteur donné, dans une publication donnée, serait dit nom de référence; il pourrait appartenir à une langue quelconque.

2°) La plupart des organes et structures étant connus sous plusieurs noms synonymes valables (présentant ou non des homonymes valables), il y aurait lieu de choisir entre eux pour déterminer le nom de référence;

3°) une disposition de choix, basée sur la seule priorité, n'ayant que peu de chances de mettre d'accord les usages des spécialistes des divers ordres d'insectes et de s'accorder avec la pratique courante, le nom de référence serait choisi en fonction de sa notoriété, ou plus exactement (vue la difficulté d'établir objectivement celle-ci) en fonction de la probabilité de sa notoriété et selon les dispositions (15) et (16) suivantes:

(15) — Le nom de référence serait choisi entre les synonymes, dans l'ordre de préséance ci-après:

1°) celui d'entre les synonymes en présence ayant, par lui-même et par ses homonymes, le maximum de points selon le barème ci-dessous:

α) — avoir été effectivement usité, avec la même acception, dans des travaux originaux concernant au moins 3 ordres différents, dont 2 au moins des suivants: *Coleoptera*, *Diptera*, *Hemiptera* (*Homoptera* + *Heteroptera*), *Lepidoptera*, *Orthoptera* (sauf *Dermaptera*)¹⁾

1 point

β) — posséder des homonymes effectivement usités dans des travaux originaux en au moins 4 langues différentes 1 point

γ) — renfermer, comparativement, le plus petit nombre de syllabes 1 point

δ) — s'appliquer aux imagos¹⁾ 1 point

2°) Parmi les synonymes recueillant le même nombre de points, celui ayant priorité, étant entendu qu'un nom à la fois notoirement impropre²⁾ et d'usage restreint à une unité taxonomique de rang moins élevé que l'ordre devrait perdre toute priorité.

(16) — Le nom de référence serait choisi entre les homonymes à raison de sa seule priorité.

¹⁾ Ces dispositions traduisent le fait que l'étude de certains ordres mieux connus que d'autres et plus riches en espèces a une valeur „pilote“ en entomologie, de même que l'étude des imagos a précédé celle des larves; il n'y avait pas lieu par contre d'introduire une clause de primauté de l'étude d'un sexe plutôt que de l'autre.

²⁾ L'impropriété notoire est l'allusion, dans le nom même, à une fonction fausse ou très hypothétique, à des relations de position inexactes, à une origine fausse ou très hypothétique.

III. Des traductions

A. Avant propos

La nomenclature anatomo-morphologique des insectes doit-elle être entièrement latine ou peut-elle, sans inconvénients, s'exprimer en diverses langues ?

C'est en raison des polémiques possibles à ce sujet, et afin que le point de vue adopté en cette matière formelle n'affecte en rien les principes qui précèdent, que je traite séparément du problème des traductions.

a) Avant d'aborder, *pro* ou *contra*, la question de la langue, je tiens à exprimer ma conviction que la nomenclature, pour regrettable que cela soit, ne sera jamais, en fait, purement et exclusivement latine, quelque disposition que l'on prenne.

Cela tient, non seulement à l'indiscipline des auteurs qui reconnaissent certaines règles et à la négligence de ceux qui les ignorent, mais encore à une tendance plus vivante que jamais au pluri-linguisme. De notables précédents, que force nous est de constater, prouvent d'ailleurs qu'en dépit d'efforts très sérieux, le principe de la langue unique en nomenclature, se trouve plus ou moins battu en brèche.

Je citerai :

- la réussite très grande, dans la pratique entomologique notamment, de noms vernaculaires ou pseudovernaculaires d'animaux, dont il existe même des listes plus ou moins officielles¹⁾;
- la vernacularisation authentique et rapide des noms latins des genres d'importance pratique ou les plus usuels (*Doryphore*, *Gambusie*, *Phylloxera*), dont la forme vernaculaire demeure stable, en dépit des bouleversements de la nomenclature „officielle“;
- le recours au nom vernaculaire en cas de difficulté sur le nom savant (Ex. de la Commission Internationale de Nomenclature Zoologique, lorsqu'il s'agit de s'entendre sur les noms savants des parasites de la malaria humaine (cf. HEMMING, 1950, pp. 594—624); ex. de H. TRIEPEL 1910 p. V, qui, modifiant une désignation latine des *Nomina anatomica* se réfère au nom allemand correspondant pour ne pas perdre son lecteur);

¹⁾ On peut citer — non limitativement — les suivantes: *Common Names of Insects approved by the American Association of Economic Entomologists. Journ. econ. Ent.*, **30**, 527—560, 1937; autre édit., *Ibid.*, **39**, 427—448, 1946; autre édit., *Ibid.*, **43**, 417—438, 1950.

Common Names of British Insects and Other Pests. Part I. Bath, 1947.

List officielle des noms français des insectes d'importance économique au Canada. Québec, Minist. Agric. 1947.

SCHMIDT, G., *Gebräuchliche Namen von Schadinsekten in verschiedenen Ländern. Ent. Beih.*, **6**, 1939; **7**, 1940.

SCHMIDT, G., *Deutsche Namen von Schadinsekten. Mitt. biol. Bundesanst.*, No. 84, 1955.

— la révision des *Nomina anatomica*, accompagnée d'une clause donnant droit de cité aux noms vernaculaires (cf. G. W. CORNER, 1955 et n. 1 ci-dessus).

En dépit du caractère utopique de l'entreprise, doit-on montrer plus d'exigence qu'un grand auteur classique tel BURMEISTER qui, dans son „Handbuch der Entomologie“, demande simplement une nomenclature de préférence (vorzugsweise) latine (cf. Chap. „Orismologie“, Bd. I, 1832 p. 10) et applique abondamment une terminologie allemande ?

b) Le grand avantage d'une nomenclature uniquement latine, même si elle ne devait pas être immédiatement comprise de tous¹⁾ serait de pouvoir servir à tous, et notamment, sans heurter telle ou telle susceptibilité nationale, aux entomologistes qui écrivent dans des langues pas très usitées et à qui le latin permet d'exprimer convenablement des noms de structures et de créer des néologismes, sans obliger leurs collègues d'autres nations à de délicates traductions.

En regard de cet avantage capital, le latin présente les inconvénients, en anatomo-morphologie des insectes, de ne reposer sur aucune tradition réelle et de susciter de sérieuses objections méthodologiques.

c) L'absence de tradition latine en nomenclature anatomique des insectes est l'un des traits qui la distingue des nomenclatures taxonomiques et de la nomenclature anatomique des vertébrés.

En taxonomie, l'usage du latin résulte de la très ancienne pratique de nommer en cette langue les animaux et les plantes; vivifiée par la réforme linnéenne déjà bi-séculaire, cette pratique se justifie par les milliers d'espèces à nommer qui jamais n'ont eu et n'auront, pour la plupart, de noms vernaculaires nationaux.

Tout au contraire, l'anatomo-morphologie des insectes est d'expression non latine dans son ensemble, y compris chez certains grands précurseurs tels SWAMMERDAM, LYONET ou RÉAUMUR; son développement date essentiellement du XIX^{ème} siècle, époque à laquelle les principales langues modernes étaient déjà scientifiquement consacrées; les structures de son ressort — en nombre considérablement plus limité que les espèces vivantes — ont très souvent reçu des noms nationaux déjà existant et traductibles d'une langue à l'autre.

En anatomie humaine, l'usage du latin témoigne d'une tradition médicale extrêmement ancienne dont il a souvent l'archaïsme (cf. la longueur de certains termes en quatre ou cinq mots) et le dogmatisme (les *Nomina anatomica* ne s'accompagnent d'aucune définition ni référence). La terminologie anatomo-morphologique des insectes, sur laquelle ne pèse pas cette tradition, a suffisamment bénéficié du climat

¹⁾ Ceci impliquerait une connaissance des langues anciennes plus répandue que de nos jours et un latin moins conventionnel que celui des nomenclatures scientifiques.

de concision inauguré par la réforme linnéenne et requiert trop de définitions et de faits précis pour s'accommoder de ces pratiques.

Il paraît donc évident que, par suite des circonstances historiques de son développement, l'anatomo-morphologie des insectes n'offre pas un terrain aussi propice que la taxonomie ou l'anatomie humaine à l'instauration d'une terminologie latine.

d) Les objections méthodologiques à l'emploi du latin langue unique sont les suivantes:

D'une part, les noms de structures sont généralement tout aussi dénués de signification intrinsèque que les noms de genres ou d'espèces et, comme ceux-ci, ne tiennent d'acception définie que par référence obligatoire à la publication d'un auteur donné; vu que les artisans de l'anatomo-morphologie des insectes n'ont généralement pas écrit en latin, une subite pléthore de néologismes latins, avec références aux productions purement formelles de scribes-traducteurs, couperait la nomenclature des travaux originaux, le recours indispensable à ceux-ci se compliquant de la consultation de lexiques de concordance.

D'autre part, bien qu'on tende, depuis peu, à considérer le latin de nomenclature comme une langue vivante (cf. HEMMING, 1950 p. 245), il n'en demeure pas moins une langue artificielle, que nous manions fort mal et beaucoup trop vulnérable pour la stabilité de la nomenclature (on en décrète et remanie l'orthographe, la transcription, les genres, les désinences, etc. . . .). Si une langue „vivante“ artificielle vaut en nomenclature, pourquoi pas, a fortiori, les langues vivantes nationales plus stables et d'un maniement plus aisé?

En présence des éléments pour (b) et contre (c, d), il est délicat d'opter, en matière de terminologie anatomo-morphologique des insectes, soit pour le latin langue unique, soit pour le multilinguisme. Vu le caractère utopique de la langue unique (a) et les objections méthodologiques contre le latin (d), j'incline à l'emploi d'un système multilingue; mais, vu l'importance du latin pour les auteurs écrivant dans les langues les moins usitées (b), je crois devoir reconnaître une certaine primauté à cette langue.

Les principes de traduction que je présente ci-après reposent sur ce compromis; toutefois ils n'auraient pas à subir de modifications profondes si l'on devait retenir plus de langues de références que les quatre que j'estime utiles, ou, au contraire, n'en reconnaître qu'une seule. Dans ce dernier cas, il suffirait d'appliquer le principe (20) en admettant que la langue en laquelle on écrit est le latin.

B. Principes de Traduction

- (17) — 1°) Toute traduction d'un nom de référence devrait rechercher, à la fois, la plus grande UNIFORMITÉ possible de la terminologie, d'une langue à l'autre, et la préservation des USAGES les mieux établis et les

plus recommandables; en effet, les néologismes — fussent-ils latins — accroissent le volume de la nomenclature, ce qui, même à bon escient, n'est jamais souhaitable; on leur préférera toujours, dans les traductions, les matériaux existants.

2°) Un grand nombre des noms de référence, en quelque langue qu'ils soient, ayant des synonymes couramment utilisés en d'autres langues, il vaudrait mieux, afin d'appliquer le principe d'usage, employer ces synonymes déjà établis plutôt que des traductions à faire ou des néologismes à créer.

3°) Quantité de noms de référence ou de leurs synonymes d'usage courant, spécialement ceux d'étymologie grecque ou latine, ayant des homonymes immédiatement compréhensibles déjà établis dans diverses langues, il vaudrait mieux, afin d'appliquer le principe d'uniformité, user de ces homonymes déjà établis que de traductions à faire ou de néologismes à créer.

(18) — La nomenclature ne devant pas être modifiée sans nécessité, tout auteur devrait considérer comme contraire à l'éthique professionnelle la publication de traductions ou de remaniements nomenclatoriaux purement formels, ne s'appuyant pas sur une étude critique ou originale ou des matériaux anatomo-morphologiques nouveaux.

(19) — 1°) Vus les principes de sélection (14) et (15), et l'importance primordiale des langues allemande, anglaise et française dans le développement de la science entomologique, il y a une forte probabilité que la majorité des noms de référence soient en allemand, anglais, français ou latin, ou, à tout le moins, possèdent des homonymes ou des synonymes dans ces langues.

2°) On nommerait *Synonymes de référence* les meilleurs synonymes du nom de référence, effectivement usités dans des travaux originaux en allemand, anglais, français et latin; par meilleur synonyme, on entendrait celui choisi, dans chacune de ces quatre langues indépendamment, selon des principes identiques à (14) et (15).

3°) On nommerait *Homonymes de référence* les homonymes du nom de référence effectivement usités dans des travaux originaux en allemand, anglais, français et latin, et choisis, dans chacune de ces quatre langues indépendamment en raison de leur seule priorité.

4°) Les noms de référence, en d'autres langues que l'allemand, l'anglais, le français ou le latin, à moins qu'ils ne possèdent dans l'une de ces langues un homonyme de référence, ne seraient plus utilisés en pratique, même dans leur propre langue.

(20) — Lorsque la langue utilisée dans un travail scientifique où diverses sujétions, y compris celle de (19, 4°) empêcheraient l'emploi d'un nom de référence dans sa langue originelle on traduirait ce nom en utilisant, selon la présence de leur ordre d'énumération, les matériaux suivants:

1°) Noms déjà effectivement en usage:

— homonymes, en toutes langues, des noms de références (allemands, anglais, français ou latins) ou des homonymes de références;
 — synonymes de références (dans les quatre langues principales) et leurs homonymes dans les autres langues;

2°) Homonymes à créer:

— homonymes en toutes langues des noms de références (allemands, anglais, français ou latin) ou des homonymes de références;
 — homonymes des synonymes de références;

3°) Traduction nouvelle, latine dans tous les cas, et par tolérance allemande, anglaise ou française si l'on écrit dans l'une de ces langues;

4°) Néologisme, latin dans tous les cas, et, par tolérance, allemand, anglais, ou français si l'on écrit dans l'une de ces langues.

La mise en pratique des principes proposés devrait permettre d'aboutir, pour chaque structure ou organe justiciable d'une dénomination anatomo-morphologique, à une ensemble fixé de quatre noms au plus (allemand, anglais, français, latin), parmi lesquels le nom de référence, noms accompagnés éventuellement d'homonymes en diverses langues. Cet ensemble de noms suffisamment consacré par l'usage pour être aisément acceptable par tous, n'appartiendrait qu'à une seule structure et toutes les structures identiques porteraient le même. Quoiqu'un ensemble de quatre noms synonymes et de leurs homonymes puisse paraître excessif aux lecteurs non avertis, les morphologistes, et notamment ceux d'entre eux qui s'occupent de genitalia considéreraient certainement comme un progrès que chaque structure n'apparaisse dans la littérature que sous quatre noms seulement.

Résumé

L'auteur, à la suite d'une récente expérience lexicographique (DUPUIS, 1955), pense que les défauts de la terminologie anatomo-morphologique des insectes (néologismes, synonymes, homonymes, noms trop longs ou désuets, etc. . .) requièrent un effort de simplification et d'uniformisation.

Il repousse et critique, comme solutions de cette question, aussi bien l'argument d'autorité que le vocabulaire-type (tels les *Nomina anatomica* „valables“ pour les Vertébrés) ou les Règles „strictes“ (telles celles de la Nomenclature Zoologique). Il souhaiterait simplement un ensemble de principes, respectueux des priorités, mais aussi des usages, et soucieux d'universalité, autant que du respect des valeurs nationales.

Les propositions correspondantes qu'il présente invalident les noms désuets ou trop longs et les *nomina nuda*; elles indiquent une procédure pour le choix d'un nom de référence propre à chaque structure. La création de néologismes, même de traduction, devant être, le plus possible, évitée, un large emploi des homonymes et synonymes valables de ce nom paraît recommandable pour ses traductions. Cet emploi toutefois serait limité, de sorte qu'à chaque structure s'appliquerait un groupe de quatre noms au plus (en allemand, anglais, français, latin) et, leurs homonymes en usage dans les diverses langues, tous noms qui n'appartiendraient qu'à cette seule structure. Un tel ensemble de noms, en raison de sa consécration par l'usage, semble être aisément acceptable par tous les entomologistes.

Zusammenfassung

Auf Grund eigener lexicographischer Erfahrung (DUPUIS, 1955) spricht der Verfasser die Ansicht aus, daß die in der anatomo-morphologischen Terminologie der Insekten herrschenden Mängel (Neuerungen, Synonyme, Homonyme, ungebräuchliche, veraltete oder zu viel lange Namen) einen Versuch nach Vereinfachung und Gleichförmigkeit erfordern.

Er betrachtet als nicht geeignete Lösungen dieses Problems die Zuflucht zur Autorität eines Spezialisten, zu bestimmten Namensverzeichnissen (z. B. die für Wirbeltiere „geltenden“ *Nomina anatomica*) oder zu „strengen“ Regeln (z. B. jenen der zoologischen Nomenklatur).

Er schlägt vielmehr die Anwendung einiger Grundsätze vor, die Priorität und Gebrauch, Universalität der Wissenschaft und nationale Belange berücksichtigen.

Seine Vorschläge weisen die veralteten oder viel zu langen Namen und die *nomina nuda* ab und zeigen das Verfahren für die Auswahl eines eigenen Namens für jedes Organ. Da Neologismen — und zwar Übersetzungsneuerungen — abzuschaffen sind, so scheint in Hinsicht auf die Übersetzungen dieser Namen, eine weite Benutzung der gültigen Homonyme und Synonyme empfehlenswert.

Jedes Organ soll höchstens vier Synonyme (in Deutsch, Englisch, Französisch und Lateinisch) und ihre in den verschiedenen Sprachen gebräuchlichen Homonyme haben; diese Namensgruppe soll nur für eine einzige Struktur gelten. In Folge seines bereits bestehenden Gebrauches scheint eine solche Namensgruppe leicht für alle Entomologen annehmbar zu sein.

Резюме

На основе собственного лексикографического опыта (DUPUIS, 1955) автор выражает мнение, что недостатки господствующие в анатомической и морфологической терминологии насекомых (неологизмы, синонимы, омонимы, неупотребительные, устарелые или слишком длинные названия) требуют упрощения и унификации.

Ссылку на авторитет специалиста, на известные указатели названий (напр. *Nomina anatomica* „действительные“ для позвоночных) или на слишком „строгие“ правила (напр. правила зоологической номенклатуры) он считает негодным решением этой проблемы.

Он предлагает применение некоторых принципов, которые учитывают приоритет и употребление, универсальность науки и национальные интересы.

Его предложения отвергают устарелые или слишком длинные названия и так называемые *nomina nuda* и показывают способ выбора особого названия для каждого органа. Ввиду того, что неологизмы — в частности языковые новшества переводов — подлежат искоренению, то кажется желательным, широко применять омонимы и синонимы, когда переводятся эти названия.

Каждый орган должен иметь не более четырех синонимов (на немецком, английском, французском и латинском языках) и их потребительные омонимы на различных языках; эта группа наименований должна быть действительна только для одной единой структуры. Так как такая группа наименований уже употребляется, то она вероятно будет приемлимой для всех энтомологов.

Travaux cités

- CORNER, G. W., Nomenclature Report after sixth International Congress. *Anat. Rec.* 122, 674, 1955.
- DUPUIS, C., Les genitalia des Hémiptères Hétéroptères (genitalia externes des deux sexes; voies ectodermiques femelles) — *Revue de la morphologie* — *Lexique de la nomenclature* — Index bibliographique analytique. *Mém. Mus. nat. Hist. Nat.*, n. s., A, Zoologie, 6, 183—278, 1955.

- EMERY, C., Ist es für die Wissenschaft wirklich von Interesse, daß alle Formen der Insekten beschrieben und lateinisch benannt werden? Ent. Mitt., 1, 161—163, 1912.
- HEMMING, F., The official Record of Proceedings of the International Commission on Zoological Nomenclature at their session held in Prais 21st—27th July 1948. Bull. Zool. Nomencl., 4, I—L + 1—760, 1950.
- , Copenhagen Decisions on Zoological Nomenclature. Additions to, and Modifications of the Règles Internationales de la Nomenclature Zoologique, approved and adopted by the Fourteenth International Congress of Zoology, Copenhagen, August, 1953. London, 1953.
- HIS, W., Die anatomische Nomenclatur. NOMINA ANATOMICA, Verzeichnis der von der anatomischen Gesellschaft auf ihrer IX. Versammlung in Basel angenommenen Namen. Leipzig, 1895 (Arch. Anat. Phys., Anat. Abt., Suppl., Bd. 1895).
- MADER, L., Eine Betrachtung zur Benennung von Aberrationen. Sborn. ent. Odděl. zensk. Mus. Praze (Acta ent. Mus. Pragae), 21—22, 427—434, 1944.
- ROONWAL, M. L., On the lower systematic categories and their significance in taxonomy and evolution. Agra Univ. Journ. Res., Sc., 3, 545—558, 1954.
- TRIEPEL, H., Nomina anatomica. Wiesbaden, 1910.
- TUXEN, S. L., Taxonomist's Glossary of Genitalia in Insects. Copenhagen, 1956.

Beiträge zur Kenntnis mitteleuropäischer Wanzen

(Heteroptera)

VON GEORG POLENTZ

Gernrode im Harz

Außer der Beschreibung zweier Fühleranomalien werden Fundorte seltener oder neuer Arten aus den Zeller Alpen, dem Harz, Hannover, Mecklenburg und dem früheren Schlesien aufgeführt. Die für ein Gebiet bisher nicht bekannten Species und Varietäten sind mit einem Stern versehen. Da ich die heutigen Namen der ehemals schlesischen Fundorte nicht kenne, mußten diese mit ihren früheren deutschen genannt werden. Gernrode, Suderode, Stecklenberg und Friedrichsbrunn liegen im Harz. Bei Berücksichtigung der Zu- und Abgänge erhöht sich die Anzahl der im Harz vorkommenden Arten auf 464.

* *Hesperocorixa sahlbergi* Fieb. Gernrode, V und IX 1956, insgesamt 11 Stücke in einem kleinen, von Fichten umgebenen Teich. Diese sonst wohl überall häufige Art scheint nur sehr zerstreut vorzukommen.

Velia caprai Tam. Die von WAHNSCHAFFE im Harz gefangenen Velien können nur diese Art sein. *V. rivulorum* F. kommt in Deutschland nicht vor und ist daher in dem Verzeichnis der Harzwanzen zu streichen. Nur *V. caprai* Tam. ist bisher im Harz beobachtet worden. Die vielleicht noch in Betracht kommende Art *V. saulii* Tam. konnte bis jetzt dort nicht festgestellt werden.

* *Saldula umbrata* K. SCHMIDT. 3 Stücke im Spaltenmoor bei Friedrichsbrunn, VIII 1955. Seltenheit.

Ploiariola baerensprungi Dohrn. Breslau-Schwoitsch. VIII 1944. 1 Stück in einem Zimmer. Leg. K. HEDWIG.